



# La Champagne

Région viticole  
pionnière  
dans la lutte contre  
le réchauffement  
climatique

**En avril dernier, les experts scientifiques du GIEC (voir encadré) et les délégations des pays membres de cet organisme placé sous l'égide de l'ONU, se sont réunis à Berlin en vue de proposer les principales pistes pour limiter le réchauffement climatique. Ces propositions constituent le 3<sup>e</sup> volet du 5<sup>e</sup> rapport du GIEC, socle sur lequel s'appuieront les prochaines négociations internationales devant aboutir lors de la conférence de Paris en décembre 2015.**

En réalité, la gouvernance mondiale patine depuis la crise économique de 2008, comme l'a révélé l'échec de la dernière conférence de Copenhague en 2009 (Le Vigneron Champenois, mai 2013, p. 64 à 67) et cette inertie contraste avec le dernier rapport alarmant du GIEC (volets 1 et 2 du 5<sup>e</sup> rapport publiés en septembre 2013 et mars 2014). En effet, la planète se réchauffe actuellement à un rythme inédit : la température du globe a progressé de 0,8 °C depuis l'ère préindustrielle et la trajectoire actuelle conduirait à une hausse de +4 °C en 2100. Selon la communauté scientifique, une telle élévation aurait des conséquences dramatiques dans de multiples domaines : économique (baisse du PIB), environnemental (réduction de la biodiversité, extinction d'espèces, multiplication d'événements climatiques extrêmes, submersion de zones côtières...), sanitaire (vagues de chaleur, malnutrition, extension de l'aire géographique de

certaines maladies...), sécurité alimentaire (baisse des rendements mondiaux des principales céréales, réduction des ressources océaniques...), géopolitique (risques de déplacements de populations et de conflits en lien avec la raréfaction des ressources).

Evitons toutefois de céder au pessimisme ambiant, d'en rajouter aux nouvelles anxiogènes émises quasi quotidiennement par de nombreux médias et écoutons plutôt les experts. En même temps qu'ils alertent, ces derniers nous rappellent en effet qu'il est encore temps d'agir pour atténuer les impacts des changements climatiques et s'y adapter.

Pour éviter des effets qui rendraient difficile, voire impossible l'adaptation des populations, la communauté internationale a convenu d'engager des actions pour limiter à +2 °C le réchauffement planétaire. Pour cela, les scientifiques préconisent une division par deux des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) et une réduction de 75 à 80 % (facteur 4 ou 5) dans les pays développés comme le nôtre (à l'horizon 2050).

Aujourd'hui, dans les faits, les opérateurs économiques, filières ou entreprises, sont parmi les plus impliquées sur ces enjeux. La Champagne a bien anticipé le mouvement et pris ses responsabilités en étant l'une des toutes premières filières au monde à calculer son empreinte carbone

en 2003, puis en lançant dans la foulée son plan d'action. La feuille de route est claire et inchangée depuis 10 ans : viser le facteur 4 à l'horizon 2050, avec des objectifs intermédiaires de réduction des GES de 25 % en 2020 et d'environ 50 % vers 2035.

Nos motivations sont d'ordre à la fois économique et éthique :

- réduire la vulnérabilité de la filière face au renchérissement inéluctable du coût de l'énergie et des matières premières,
- répondre à la demande sociétale (citoyen, consommateur),
- anticiper et préparer un possible futur affichage environnemental des produits,
- s'engager dans un véritable combat de solidarité avec les générations futures, enjeu central d'une démarche de développement durable par ailleurs incontournable pour une filière qui recherche l'excellence.

Où en sommes-nous 10 ans après ? Le plan carbone de la Champagne commence-t-il à produire des résultats ? C'est ce que nous vous proposons d'aborder en page 57.

Comment estimer l'empreinte carbone de son exploitation ou de son entreprise pour pouvoir ensuite mettre en place son propre plan d'actions ? Pour vous aider, un calculateur spécifique à la Champagne a été élaboré et mis en ligne par le CIVC en 2009. Nous vous invitons à l'utiliser largement et vous en rappelons le fonctionnement en page 67.

Enfin, comment, à l'échelle d'une exploitation vitivinicole, réduire à la fois sa dépendance aux ressources fossiles et son em-

preinte carbone ? Les chefs de projets du pôle technique et environnement du CIVC mobilisés sur cette question vous pro-

posent quelques pistes d'actions concrètes en page 73.

A vous de jouer !

## Qu'est-ce que le GIEC ?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé en 1988 par deux institutions des Nations unies : l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Cet organisme intergouvernemental est ouvert à tous les pays membres de ces deux organisations.

Le GIEC (IPCC en anglais) a pour mandat d'évaluer, sans parti pris et de manière méthodique et objective, l'**information scientifique, technique et socio-économique** disponible en rapport avec la question du changement climatique. Ces informations sont sélectionnées parmi les études effectuées par des organismes pluridisciplinaires internationaux et publiées dans des revues scientifiques.

Le GIEC travaille à dégager clairement les éléments qui relèvent d'un **consensus de la communauté scientifique et à identifier les limites d'interprétation des résultats**.

La compréhension des fondements scientifiques du changement climatique provoqué par l'homme doit permettre d'en établir les conséquences et d'envisager des stratégies d'**adaptation** et d'**atténuation**.

Le GIEC en quelques chiffres :

- **195 membres**, soit la quasi-totalité des pays du monde.
- **2 500 experts** scientifiques et relecteurs originaires de plus de 130 pays mis à contribution.
- **831 auteurs** pour le 5<sup>e</sup> Rapport d'évaluation choisis parmi 3 000 candidats.
- **3 principaux thèmes de travail** : éléments scientifiques de l'évolution du climat-impacts, vulnérabilité, adaptation-atténuation.
- **5 rapports d'évaluation** : 1990, 1995, 2001, 2007 et 2013-2014.

(Source : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie)

